

Délégation Territoriale de MEURTHE-ET-MOSELLE

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel: ars-grandest-dt54-vsse@ars.sante.fr

Téléphone :03 57 29 02 77

Destinataire(s) :

MAIRIE DE BERTRICHAMPS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

BERTRICHAMPS

Commune de : BERTRICHAMPS

Prélèvement et mesures de terrain du **13/03/2026 à 09h36** pour l'ARS, par le laboratoire :
EUROFINS

Nom et type d'installation : BERTRICHAMPS (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESEAU COMMUNAL - LE BOIS DES LUTINS 3 HAIES DU GAIE EVIER
CUISINE

Code point de surveillance : 0000000757 Code installation : 000497 Type d'analyse : PBCUN

Code Sise analyse : 00176888 Référence laboratoire : 26M020661-002 Numéro de prélèvement : 05400176901

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation respectant les exigences de qualité réglementaires en vigueur (limites et références) pour les paramètres analysés. Les teneurs en métaux ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

(PLV-05400176901 - page : 1)

Nancy, le 17 mars 2026

Pour la Directrice Générale,

Le délégué territorial



Michel MULIC

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)



Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Oligo-éléments et micropolluants minéraux</i>						
Nickel	0,8	µg/L		20,0		
Cuivre	0,0092	mg(Cu)/L		2,0		1,0
Plomb	0,2	µg/L		10,0		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1

